L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]SSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 14 FEVRIER 1862

C. F. WEISSE, F. LIMET, E. DUFOUR, S. HARDY, Gérants-Propriétaires.

[illegible] MATIN, 14 FEVRIER

[illegible] trouveront à la dernière [illegible] la partie anglaise, quelques avis [illegible]

[illegible] Lecteurs.—L'abondance des annonces qui nous sont parvenues à une heure avancée de la soirée, nous oblige à supprimer la plus grande partie des matières à lire. L'impossibilité de nous procurer un assortiment de papier ne nous permet pas encore de reprendre la publication d'une feuille double.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par C. E. Forstall, Passage de la Bourse—Meubles.
Par G. Leaumont, Blache & Co—A 10 heures, [illegible] Chartres, No 69—Uniformes [illegible]
Par Placide J. Spear—A 10 heures et demie, [illegible] rue de Chartres, No 74, marchandises [illegible]

La Défense.

[illegible] noble pensée doit absorber l'attention de tous les habitants du Sud, celle de la défense du sol. Il s'agit de sauver non seulement les libertés politiques du pays, mais les institutions d'où dépendent sa richesse et son existence sociale elle-même. La conquête par les yankees, il ne faut pas se le dissimuler, serait la désolation pour toutes les familles, et la proscription pour les hommes, [illegible] pour les femmes, la misère et [illegible] pour les enfants, car le jour [illegible] les yankees auraient réussi à anéantir les armées du Sud et à prendre possession de toutes les grandes villes, on peut être [illegible] toutes les passions sauvages qu'ils [illegible] à peine sous un masque d'hypocrisie, se déchaîneraient avec fureur, et que le programme odieux de Jim Lane, le bandit du Kansas, serait mis à exécution. [illegible]

[illegible]

Par le Telegraphe.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

(DEPECHES DE L'APRES-MIDI.)

Attaque du fort Donelson.

La bataille commence.

Nashville, 12 février—Une dépêche de Cumberland City de ce soir, porte qu'une canonnière a paru en vue du fort Donelson ce matin à 10 heures et a ouvert le feu sur le fort sans causer de dommage. Le fort a riposté et le bateau s'est retiré.

Les fédéraux ont débarqué en force et la bataille a commencé ce soir avec l'artillerie légère. L'ennemi a, dit-on, de dix à douze mille hommes.

Au départ du steamer du fort Donelson la bataille continuait, mais on ne savait rien de plus.

(DEPECHES DE NUIT.)

Nouvelles de Memphis.

Memphis, 13 février—Des nouvelles récentes indiquent l'évacuation probable de Bowling Green; et les dernières nouvelles reçues du général Price portent qu'il sera forcé de se replier sur les frontières de l'Arkansas. 50,000 hommes de troupes fédérales sont partis de trois différents points pour l'attaquer.

On dit que le général Beauregard est malade.

On dit que des troupes fédérales en petit nombre se trouvent au pont de la rivière Tennessee, et que trois chaloupes canonnières avec des transports, ont passé le pont hier.

La terreur règne dans le voisinage de fort Henry. Les fédéraux y commettent toutes espèces de déprédations, et leur conduite envers les femmes qui s'échappent à Columbus, est outrageante.

Memphis—Quelques personnes, dans le comté Carroll, ont résolu de faire le serment d'obéissance à Lincoln, si les fédéraux approchent.

Une bande de voleurs de nègres s'est montrée à Tyston et elle a été poursuivie par les citoyens.

Nouvelles de Manassas.

Manassas, 13 février—A la Presse Associé.—Les Chasseurs à Pied, du Bataillon de Col. St. Paul, se sont réenrôlés pour la durée de la guerre, avec quelques exceptions près.—Signé H. St. Paul.

De Norfolk.

Norfolk, 13 février—Des nouvelles que l'on a reçues ici, portent que la flotte yankee a débarqué à peu près 5,000 hommes de troupes à Edenton, mais on ne croit pas qu'ils aient occupé aucun endroit au-delà de Edenton.

De Richmond.

Richmond, 13 février—On a confirmé la nomination de l'Hon. Howell Cobb, président du Congrès provisoire, et Col. du régiment de la Géorgie, comme général de brigade. Le Congrès a aussi confirmé aujourd'hui la nomination de Geo. A. Randolph, de la Virginie, et de Joseph L. Hogg, de Texas, comme généraux de brigade.

Le général Wise a envoyé un parlementaire à l'île Roanoke, et les seuls renseignements qu'on ait recueillis sont que les prisonniers arrivés à la forteresse Monroe ce soir.

On a reçu des journaux du Nord, de 12, mais ils ne contiennent rien d'important au sujet des résultats de l'affaire de l'île de Roanoke, excepté ce qu'ils recueillent des journaux du Sud.

DE NORFOLK.

Nouvelles récentes du Nord.

Norfolk, 13 fév.—On a reçu par le parlementaire de cet après-midi, des journaux du Nord, du 12 courant.

Le Congrès lincolniste a décidé mardi que Seger n'avait pas droit à un siège dans le Congrès. 85 ont voté contre, 40 pour.

Le secrétaire Stanton publie des propositions à l'effet d'établir une communication régulière entre la forteresse Monroe, Port Royal, Hatteras et l'île Roanoke.

Le *Star* de Washington publie un article par autorité dans lequel il est dit que les combinaisons militaires de McClellan auront pour but le rétablissement de l'Union telle qu'elle était avant la rébellion.

On a reçu à New York la nouvelle de la bataille de Roanoke. [illegible]

France.—Paris, 30 janvier—Le *Moniteur* dit que le renvoi de Cameron donne une grande satisfaction à l'Angleterre.

MM. Mason et Slidell étaient partis d'Angleterre pour Paris.

[illegible]

Les ventes de coton à Liverpool pendant la semaine s'élevent à 46,000 balles y compris 14,500 prises par les spéculateurs et 7000 par les exportateurs. [illegible]

[illegible]

De Petersburg.

Petersburg, 13 février—Une lettre de Suffolk dit que Edenton et Hartford ont été pris. [illegible] Il y a de trois à cinq mille hommes de troupes dans la ville; la population d'Edenton n'excède pas 2000 âmes. Cette ville se trouve à 50 milles de Suffolk. Dans l'après-midi, deux canonnières ont monté la rivière Chowan, se dirigeant sur Wrinton, et plusieurs autres sont parties pour l'embouchure du Roanoke.

Détails plus récents:—Une personne qui vient d'arriver de Gatesville dit que 700 chevaux ont été débarqués à Edenton hier soir et aussi un nombre considérable à Elizabeth City. Hartford, la capitale du comté Perquimans, a été pris hier, la population est de 1,500 âmes. Le capitaine Goodwin de Robeson, de la Caroline du Nord, Mr Nat Winkes et 52 de ses hommes, et 7 hommes de la légion Wise sont arrivés à Suffolk; ils se sont échappés par la baie Croaton d'où ils sont débarqués sur terre ferme.

Du fort Donelson.

Fort Donelson, 13 février — L'artillerie a commencé le feu ce matin avant le lever du soleil, et l'a continué depuis augmentant le nombre des pièces et la rapidité du feu par intervalles. L'ennemi se tient à distance respectueuse. L'artillerie de campagne est engagée sur tout le long de la ligne.

Fort Donelson, 13 février, 2 h. 45 m. P. M.—Le feu a cessé, il est possible que l'ennemi change de position. Nous avons repoussé l'ennemi à tous les points sur la ligne, nous avons perdu peu d'hommes. Les canonnières se sont retirées, et nous croyons qu'elles ont subi de graves avaries. Nos troupes sont remplies d'enthousiasme.

Fort Donelson, 13 février. — La journée est presque finie; mais nous tenons bon. Nous avons repoussé l'ennemi et nous l'avons battu sur terre et sur eau; mais il se trouve sans doute dans les environs. Il nous attaquera probablement demain. Nous avons perdu peu d'hommes. L'ennemi a subi une forte perte. Le feu tout le long de la ligne a été très animé, et nous sommes convaincus d'avoir avarié ses canonnières, car il s'est retiré deux fois. Nous avons des retranchements tout autour de nos lignes.

L'attention des membres du régiment des Gardes d'Orléans, est appelée sur l'ordre spécial, No 7, inséré dans notre numéro d'aujourd'hui.

ATTAQUE PROBABLE DE SAVANNAH.—Nous lisons dans le *Republican* de Savannah, du 7 courant:

[illegible]

L'Expédition de Jim Lane.

Le *Memphis Appeal* donne les détails suivants sur la grande expédition que doit organiser au Kansas le fameux général Jim Lane.

La force de Lane consistera, d'après les renseignements venus du Nord, en 15,000 hommes de cavalerie, 10,000 d'infanterie, 1000 d'artillerie légère, 1000 fusiliers, 4000 Indiens, et 1000 nègres; faisant un total de 32,000. [illegible]

[illegible] un autre d'artisans, tels que constructeurs de ponts, charrons, forgerons, fondeurs, constructeurs de bateaux, &c., qui auront le matériel et les outils nécessaires; le gouvernement de Lincoln ayant alloué $110,000 dans ce but.

Le champ d'opération assigné à cette expédition de vandales par Lincoln, est le Kansas, le Sud-Ouest du Missouri, l'Arkansas, le territoire Indien, et aussi loin au Sud qu'il voudra s'avancer. La *Gazette* de Cincinnati dit que c'est l'intention de Lane d'établir ses troupes à la Nouvelle-Orléans au mois d'avril prochain et qu'il espère gagner cette ville par la voie de la Rivière Rouge. Ce programme est certainement d'une conception napoléonique, et est réalisation est à peu près aussi probable que celle du projet du vieux Scott de descendre à la Nouvelle-Orléans via Richmond et Montgomery.

CHRONIQUE LOCALE.

La Farine.—Un journal d'hier, en parlant de [illegible] Plus d'un chef de famille, ajoute notre confrère, [illegible]

Nous ne comprenons pas la panique irréfléchie à l'égard de la farine [illegible]

Bataillon d'Artillerie d'Orléans.—A une réunion des membres de la compagnie de réserve du bataillon d'Artillerie d'Orléans qui a eu lieu hier soir, le capitaine Armand Guyol a annoncé que le bataillon venait d'adopter [illegible] Batterie No 1. [illegible]

Les Beiahart Guard.—[illegible]

Première Cour—Arthur McMahon, accusé d'avoir mis le feu [illegible]

Recorder Gastinel—Agnès Robertson [illegible]

Justice rendue aux Etrangers—Régiment des Volontaires Français.—[illegible]

FORCES FEDERALES AU KENTUCKY.—Un correspondant écrit de Bowling Green au *Mississippian*, de Jackson:

Le général Buell a environ 65,000 hommes d'infanterie, 6,000 de cavalerie, 1,800 artilleurs et 79 canons. [illegible]

SAISIE DE SALPETRE.—Les journaux de Richmond publient l'ordre suivant:

ETATS CONFEDERES D'AMERIQUE, DEPARTEMENT DE LA GUERRE. Richmond, 4 février 1862.

Des bandes de spéculateurs se sont coalisées pour monopoliser tout le salpêtre qui se trouve dans le pays, et imposer ainsi au gouvernement des prix exorbitants pour un article indispensable à la défense nationale.

[illegible]

Il est maintenant ordonné à tous les commandants militaires des Etats Confédérés de saisir tout le salpêtre qu'ils trouveront maintenant ou plus tard dans leurs districts, excepté celui qui se trouve dans les mains des fabricants, ou des agents et fournisseurs du gouvernement, et de le payer à raison de 50 cents la livre et pas plus. Le prix fixé est le taux le plus élevé fixé pour les contrats et il laisse un fort profit aux fabricants.

J. P. BENJAMIN,
Secrétaire de la guerre.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, Mercredi soir, 12 février.

COTON.—Il y a très faible demande aujourd'hui. [illegible]

TABAC.—Rien.

SUCRE.—[illegible]

MELASSE.—[illegible]

FARINE.—210 sacs de superfine à $13 et 250 barils d'extra à $14 le baril.

MAIS.—[illegible]

PORC.—Le mess se détaille à $45 le baril.

SON.—210 sacs, à $2 40 les 100 livres.

BACON.—[illegible]

GRAISSE.—[illegible]

WHISKEY.—[illegible]

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 14 février 1862.

[illegible]

Décédée, hier, à 5 heures moins un quart de l'après-midi, Mme CHRISTOVAL MOREL, née Eulalie Cornélie Le Doux d'Hébécourt, à l'âge de 47 ans. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, à 4 heures et demie de l'après-midi. Son corps est exposé chez son beau-frère, M. Octave Morel, rue Bourbon No 267, d'où partira le convoi. Les amis et connaissances des familles Morel et d'Hébécourt sont priés d'y assister.

Décédé, hier, à 8 heures P. M., Pierre METREAUD, natif de Jonzac, département de la Charente Inférieure (France). Ses amis ainsi que ceux de la famille Pierre Mabe, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 2 heures précises. Le corps est exposé à sa résidence, près des casernes.

Liste des lettres françaises,

Restant au bureau de Poste le 13 février 1862.

[illegible]

A.·. L.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. L'UNIV.·.

[illegible] CHRISTOVAL MOREL, née Eulalie Ledoux d'Hébécourt, mère de notre T.·. C.·. F.·. Ernest Morel. [illegible]

Le convoi partira de la rue Bourbon, près la rue Hôpital. M. B DU BUISSON, 33e secrétaire.

[illegible]

LOUIS DUFAU, Souv. Gr.·. Secrétaire.

La Gorge, les Poumons et le Cœur.

Drs. A & A. F. Fellin,

MEDECINS pour les maux de gorge, les maladies de poumons et du cœur, [illegible]

Rue de l'Esplanade, No 113, Troisième District. Nlle-Orléans, 9 janvier 1862.

[illegible]

GRIFFITH S. PARKER.

ON DEMANDE,

UNE nourrice blanche sans enfant et bien recommandée, rue St-Louis, 121.

AVIS.—A. BRONSEMA et E. R. WAGENER ont été ce jour associés [illegible]

A. BRONSEMA.

Mulet et Charrette.

PARTI, mercredi soir, 12 de courant, de l'encoignure des rues Esplanade et Remparts, un petit mulet jaune attelé à une charrette. [illegible]

A VENDRE.

UN ALAMBIC EN CUIVRE,

S'adr. sur à ED. MALUS, Rue Nlle Levée, No [illegible]

Quartier Général—Légion de la Louisiane.—Nlle Orléans, le 13 février 1862.—[illegible]

[illegible]

Quartier Général de la Milice de la Louisiane—Bureau de l'Adjudant général, Nlle Orléans, 13 février 1862.—Ordre No [illegible]

THOS O. MOORE, Gouverneur et commandant en chef. M. GRIVOT, Adjudant et Insp. Général.

Régiment des Gardes d'Orléans—Ordre spécial No 7, Nouvelle-Orléans, 14 février 1862. [illegible]

E. PURCH, adjudant major.

GARDE FRANÇAISE.—Deuxième Compagnie. [illegible]

GARDE FRANÇAISE.—Cinquième Compagnie. [illegible]

BRIGADE EUROPEENNE.

[illegible]

Nlle Orléans, le 13 février 1862.

PAUL JUGE fils, Commandant de la Garde Française.
A. FERRIER, Colonel des Volontaires Français.
J. AVENDANO, Commandant la Légion Espagnole.
G. DELLAVALLE, Commandant des Gardes Italiens.
L. FOURNIER, Commandant des Vétérans Français.
DOUGLAS SHANNON, Commandant Cie B, Scotch Guards.
C. J. BUDDECKE, Commandant le bataillon des Hanse Guards.
CRISTEN, Commandant les Guides de la Nouvelle-Orléans.

Légion Française.—Sixième et septième compagnie, ex-TIRAILLEURS FRANÇAIS.—[illegible]

Quartier général du REGIMENT CHARLOTTE.—13 février 1862. [illegible]

SECOND BATAILLON DES Chasseurs à Pied de la Louisiane. [illegible]

VOLONTAIRES FRANÇAIS—Premier Bataillon—Deuxième Compagnie. [illegible]

3e Bataillon des Chasseurs à pied—1re Compagnie. [illegible]

DEUXIEME BATAILLON DES CHASSEURS A PIED DE LA LOUISIANE. [illegible]

CHASSEURS D'ORLEANS 1814-15. [illegible]

Chasseurs de 1814 et 1815. [illegible]

Légion Française.—Ancienne 6me compagnie. [illegible]

Artillerie sédentaire de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

Attention!—Les Voltigeurs d'Orléans [illegible]

Legion Española—Orden general No 15. [illegible]

REGIMIENTO DE CAZADORES ESPAÑOLES [illegible]

Régiment des Cazadores Españoles de la Nlle-Orléans. [illegible]

VOLONTAIRES FRANÇAIS INDEPENDANTS. [illegible]

AMUSEMENTS

Théâtre d'Orléans.

Dimanche 16 février 1862, bénéfice de Mme JULIAN. Première représentation de LA CLOSERIE DES GENETS, drame en 5 actes et 8 tableaux, précédé d'un Prologue, par Frédéric Soulié. [illegible]

Théâtre de l'Opéra.

Bal Masqué de Société le Mardi, 4 Mars 1862, Jour du Mardi-Gras.

[illegible]

Un grand Bal Militaire

SERA DONNE PAR LE Bataillon des Défenseurs de la Louisiane,

SOUS LES AUSPICES DE LA 1ère DIVISION,

Le samedi 22 février 1862,

Jour anniversaire de la Naissance de Washington, et jour de l'inauguration du gouvernement confédéré,

AU THEATRE DE L'OPERA.

DIRECTEURS

[illegible]

Officiel—Par le Gouverneur.

Quartier Général de la milice de la Louisiane.

Bureau de l'Adjudant Général, Nlle Orléans, 10 février 1862.—Ordre No 90.

[illegible]

THOS O. MOORE. Gouverneur et commandant en chef. M. GRIVOT, Adjudant et Inspecteur Général.

LEGIONE GARIBALDI.

[illegible] F. MARINONI.

Caserne des Leefe Guards. Attention!!! [illegible]

CITY DEFENDERS. [illegible]

VETERANS FRANÇAIS. Première Compagnie. [illegible]

A. LECOMTE, Sergent major.

Premier Escadron des Volontaires Français. [illegible]

REGIMENT DES VOLONTAIRES FRANÇAIS. [illegible]

LOUIS CLAUDON.

Regimiento de Cazadores Españoles de la Nlle Orleans. [illegible] El Coronel MAGIN PUIG.

Quartier Général—Milice d'Etat.—[illegible]

REGIMENT DES VOLONTAIRES FRANÇAIS. [illegible]

Quartier Général du Jackson Rifle Battalion. [illegible]

Quartier Général des City Fire Guards—Nouvelle-Orléans, 13 février 1862. [illegible]

EMILE HILBURN, secrétaire.

Régiment des Volontaires Français.—Avis important. [illegible]

J. JOUET, Major.

Avis aux Gardes d'Orléans. [illegible]

F. DUMONTEIL.

Batterie des Gardes d'Orléans.—[illegible]

G. LE GARDEUR, Jr, Secrétaire.

LEGIONE GARIBALDI. [illegible] F. MARINONI.

AVIS AUX ANCIENS MARINS. Régiment des Volontaires Français. [illegible]

Quartier Trémé.—Régiment des Volontaires Français. [illegible]

ECONOMY NATIVE GUARDS. [illegible]

BENJAMIN XAVIER.

Crescent Native Guards. [illegible]

Vétérans Français. [illegible]

Le comité de l'Union des Français réunis, [illegible]

F. LARQUAY, secrétaire.

LIQUIDATION, LIQUIDATION.

J. LEVOIS & CO.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Un magasin en briques à trois étages, No [illegible], face à la rue de la Vieille Levée, et deux terrains formant l'encoignure des rues Esplanade et St-Claude.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

[illegible]

Belle propriété située dans le carré de la ville, et esclaves.

Vente péremptoire pour effectuer un partage entre les héritiers de feu Charles Pierville Bienvenu.

PAR J. EUGENE TOURNE, Encanteur.

MARDI, 25 février 1862, à midi, [illegible]

ESCLAVES.

1. VIRGINIE, [illegible]
2. JEANNE, [illegible]
3. HELENE, [illegible]
4. PEGGY, [illegible]
5. DELPHINE, [illegible]
6. CAROLINE, [illegible]
7. St LOUIS, [illegible]
8. WILLIAM, âgé de 16 ans, [illegible]
9. MELIE, âgée de 5 ans.
10. JULIE, âgée de 50 ans, [illegible]
11. HELOISE, âgée de 70 ans [illegible]

CONDITIONS—[illegible]

Succession de feu Antoine Mébrard—Terrain amélioré et de prix dans la rue de la Commune—Esclaves.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

[illegible]

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur, Bourse des Négociants et Encanteurs.

[illegible]

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur, Bourse des Négociants et Encanteurs.

Dans l'affaire de la succession de [illegible] Louis Foucher—François V. De Grey vs. E. De Grey et al—Pour opérer un partage.

[illegible]

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur.

Succession de la veuve Louis Foucher.

[illegible]

AVIS.

[illegible]

Uniformes pour soldats, Linge fait d'hiver, Cocos impériales, Parfumerie.

PAR G. LEAUMONT, BLACHE & Co.

IL sera vendu, vendredi 14 du courant, à 10 heures A. M., à leur magasin d'encan, No 69, rue de Chartres—

[illegible]

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau, No 74, rue de Chartres.

[illegible]

Cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison. Succession de [illegible]

PAR N. VIGNIE, encanteur.

[illegible]

145 lots de Médicaments, Drogues, Produits chimiques, 5 caisses Sucre en pain, Farine de lin, Curcuma, &c.

PAR J. EUGENE TOURNE.

[illegible]

Terrains de prix, améliorés, situés dans la rue Indépendance, Troisième District.

PAR GARDNER SMITH & Co., encanteurs, Bureau, rue de la Commune, No 81.

[illegible]

Vente pour cause de liquidation.

Cafe, Vins, Huiles, Chandelles, Savon, Sel, &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

[illegible]

Grande vente importante d'îlets et de parties d'îlets, dans le Troisième District, près le Chemin de Gentilly, convenables pour laitiers et cultivateurs—Beaux terrains à bâtir, dans la rue Apollon, Quatrième District.

PAR PALFREY & Co.

A. BOULIGNY, encanteur.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

JOHN F. WALDEN, Shérif de la paroisse d'Orléans.

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Antoine Arcias—No 18,678.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible]

E. MICHOT, Député Greffier.

Succession de Jas. P. Maguire—No 18,529.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible]

E. MICHOT, Député Greffier.

Succession de Johnson Beach—No 18,[illegible]

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible]

E. MICHOT, Député Greffier.

Succession de Alexandre W. Porée—No 17,339.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible]

E. MICHOT, Député Greffier.

Nouvelle-Orléans, 31 janvier, 1862.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Meubles.

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur, Bureau No 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu vendredi 14 février 1862, à 11 heures du matin à son bureau, Passage de la Bourse—Un lot de meubles [illegible]

Cuisinier et Charretier à l'encan.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

[illegible]

Marchandises condamnées.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

[illegible]

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

[illegible]

Tabacs et Liqueurs.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

[illegible]

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur, Bureau, 90, Passage de la Bourse.

[illegible]

Terrains de prix et améliorés dans le Troisième District.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

[illegible]

Deux maisons basses, en bois, dans la rue des Grands-Hommes, 3me District.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

[illegible]

Bonne Cuisinière et domestique de maison.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

[illegible]

Bonne Cuisinière à l'encan.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

[illegible]

Vente sans réserve de propriétés situées dans le 1er et 2me District.

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur.

[illegible]

Deux lots de terre dans le 2d District.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur, Bourse des Marchands et Encanteurs.

[illegible]

PAR J. B. CROZAT, encanteur, Bureau No 50, Passage de la Bourse.

[illegible]

Propriété dans le Troisième District.

Vente de propriétés améliorées et non-améliorées, dans le Troisième District, pour l'ouverture de la rue Moreau, de la rue Elmire à la rue Indépendance—pour le compte de la ville de la Nouvelle-Orléans.

PAR J. B. WALTON encanteur de la ville, Bureau No 40, rue du Camp.

[illegible]

Succession de Adolphe Bernard—No 18,[illegible]

Deuxième Cour de District.

PAR H. M. VAN [illegible] & Co.

[illegible]